

Rénovation urbaine et résilience des floriculteurs dans la gestion des espaces verts en bordure des « grandes » artères à Abidjan / Côte d'Ivoire

Barnabé Cossi Houédin*
&
Dohanemon Alain Tiepoho

Résumé

L'article a pour objectif d'examiner les stratégies de résilience des floriculteurs dans la gestion des espaces verts en bordure des « grandes » artères à Abidjan. Dans le processus de rénovation de cette ville, trois principales stratégies ont été identifiées comme enjeu majeur. La première est la valorisation de la floriculture comme une ressource concurrentielle dans l'embellissement des « grandes » artères de la ville. La seconde est une invitation à légitimer l'activité floricole comme une « bonne » pratique de participation à la vie urbaine. Enfin, la troisième est la reconstruction du monopole de la floriculture et son repositionnement en tant qu'activité au service de l'écologie urbaine. L'une ou l'autre de ces stratégies éclairent sur le maintien des floriculteurs dans l'occupation des espaces relevant du domaine public en milieu urbain. Aussi louables que soient ces stratégies, elles se révèlent comme à travers des normes et valeurs liées aux exigences d'un renouvellement urbain durable. Ce qui fait des floriculteurs des acteurs institutionnellement et socialement acceptés dans la ville. L'enquête s'appuie sur des entretiens semi-directifs avec un échantillon de treize (13) enquêtés.

Mots clés : Abidjan, floriculteurs, rénovation urbaine, résilience.

Abstract

The article aims to examine the resilience strategies of flower growers in the management of green spaces along the “major” arteries in Abidjan. In the process of renovating this city, three main strategies have been identified as major challenges. The first is the promotion of floriculture as a competitive resource in the embellishment of the “major” arteries of the city. The second is an invitation to legitimize the floriculture activity as a “good” practice of participation in urban life. Finally, the third is the reconstruction of the monopoly of floriculture and its repositioning as an activity at the service of urban ecology. One or other of these strategies sheds light on the maintenance of flower growers in the occupation of spaces in the public domain in urban areas. As

* Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), huedin@yahoo.fr

commendable as these strategies are, they reveal themselves through norms and values linked to the demands of sustainable urban renewal. This makes flower growers institutionally and socially accepted actors in the city. The survey is based on semi-structured interviews with a sample of thirteen (13) respondents

Keywords: Abidjan, flower growers, urban renewal, resilience.

Introduction

En Côte d'Ivoire, particulièrement dans la ville d'Abidjan, la gouvernance de l'espace vert en bordure des « grandes » artères est entrée dans plusieurs processus de transformations urbaines. Outre les opérations de déguerpissement qui ont aussi traversé ce champ (Bouquet et Kassi-Djodjo, 2014 :2-3), elle semble aussi être marquée par une sorte de déconstruction et de reconstruction d'un ordre urbain stimulé par des logiques de gestion environnementale et de renouvellement urbain. Devenus pour ce faire à la fois un champ de tensions, de résilience et encore d'innovations, les espaces verts¹ et floricoles en bordure des « grandes » artères y sont notamment affichés comme des moyens appropriés pour redonner sens à des propriétés de plus en plus modernes à la ville d'Abidjan

Pour rappel, cette approche des questions de résilience et de gouvernance de l'espace vert en rapport avec les initiatives de rénovation urbaine n'est pas nouvelle. La littérature scientifique renseigne à cet effet sur la manière dont les espaces verts peuvent être valorisés par des pratiques de résilience urbaine. Ainsi, en évoquant le plaidoyer de la vitalité urbaine de Jacobs (147-223) et des enjeux de la durabilité urbaine, chez Newman (53-65.), sans oublier la justice spatiale de Soja (10-20) et la ville verte de Girardet (30), elle attire respectivement l'attention sur l'importance de la participation citoyenne, la justice spatiale et les actions de planification stratégique visant à développer des villes durables. Au demeurant, il faut surtout signaler que dans les processus de rénovation urbaine enclenchés depuis la fin de la crise post-électorale de 2010, tout se passe comme si les actions publiques liées à la restructuration des espaces verts doivent passer d'une structure informelle ou d'anarchie à une sphère formelle, contrôlée ou protégée du désordre urbain (Leimdorfer 57 ; Nassa et Bolou 10-11). L'idée, semble-t-il, est de contribuer à mettre en place une relance de ce secteur dit clé de l'identité de la ville en cimentant

sa compétitivité aussi bien aux niveaux national, régional qu'international (Steck 4).

Conformément aux changements souhaités, de nouveaux principes et critères sont convoqués pour la restructuration de la gouvernance des espaces verts. L'accent y est mis sur la limitation des pratiques qualifiées d'anciennes ou d'informelles³² de ce champ marquant ainsi la rupture d'avec l'occupation anarchique de sites de valorisation des espaces verts. Ainsi, si dans un passé récent (2000-2010), l'entretien desdits espaces à travers la floriculture était perçu comme se faisant en dehors de règles institutionnelles, la nouvelle idéologie de rénovation urbaine est donc de durcir la politique liée au réaménagement de ce secteur. Dans ce contexte, fonctions et usages assignés aux espaces verts en bordure des « grandes » artères de la ville d'Abidjan sont réexaminés. Tendance réformiste qui se consolide à travers les choix et préférences à l'élimination de pratiques clientélistes animant ce champ par de nouvelles normes appliquées à sa gouvernance.

Alors, depuis 2011, orientés par les principes de la rénovation urbaine et par le durcissement³³ des normes en matière d'embellissement de la ville (Houédin et N'guessan 2018 :125-130), certains élus ont organisé de toutes pièces la lutte contre « l'anarchie » qui y règne. Ont été d'une part ciblés, les sites entre « la Corniche et le carrefour du lycée classique », le « rayon moyen de 200 m du « carrefour de la vie » », les environs du « Golf Hôtel » », l'axe « après barrage-Faya » et « l'axe du pont des 2 plateaux- école de police » pour ce qui est de la commune de Cocody. D'autre part, le site sur l'axe du « 43ème BIMA » aux environs du Carrefour de l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny dans la

³² Cette gouvernance se traduisait dans les faits par une occupation illicite du domaine public. Ce qui est justifié par le devoir d'embellissement des bordures de « grandes » artères. Appréciée comme une ligne de conduite dans l'aménagement des espaces verts en bordure des « grandes » artères de la ville, elle serait pour ce faire encouragée par des décisions municipales. Au-delà des enjeux d'embellissement, il s'agit de tolérer le développement de l'activité floricole sur le domaine public pour lui donner « une bonne » visibilité, favoriser l'attrait des produits cultivés et l'accès de la clientèle.

³³ Houédin et N'Guessan (2018) ont fait remarquer que l'une des principales caractéristiques de la rénovation urbaine après les crises socio-politiques de 2000 à 2011 dans la ville d'Abidjan, c'est le changement par la rupture avec l'ancien mode de gouvernance urbaine. Tout se passe comme si chaque fois que le pouvoir change, les rapports à l'espace changent aussi. Le réaménagement des sites qui présentent un intérêt particulier pour l'identité de la ville est un indicateur pertinent pour découvrir ce type de transformation et d'évolution dans la ville.

Commune de Port-Bouët a été pris en compte dans cette politique de restructuration spatiale.

Au nombre des sites ayant subi des transformations, « l'axe de la Corniche », anciennement investi et dominé par la floriculture, a fait l'objet d'un déguerpissement au profit du Projet d'Aménagement de la Baie de Cocody (PABC)³⁴. De même, sur « l'axe du lycée technique », les floriculteurs ont été déguerpis dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Gestion Intégrée du Bassin de Gourou³⁵ (PGIBG). Mieux, sur le prolongement du « Carrefour de la vie », à proximité de la « cité BAD », les tenants de champs floricoles occupant les abords de cette voie ont été déguerpis pour être confinés dans les marges de plus en plus reculées de cette voie ou parfois dans les bas-fonds de la zone. Dans la commune de Port-Bouët, sur le long de voie du « 43ème BIMA » au niveau du Carrefour de l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny », les floriculteurs exerçant à cette intersection de la ville ont été aussi délogés pour cause d'occupation anarchique de site.

Ces constats relatifs à l'effacement et au confinement de la végétalisation des bordures de « grandes artères » sont l'une des principales composantes des nouvelles offres³⁶ de la politique environnementale en situation post-crise. En tant que solution politique, les prestations offertes donnent à voir également dans ce champ un repositionnement d'acteurs tels que l'Etat, les élus des communes concernées, leurs partenaires privés³⁷ au premier rang et les acteurs de l'économie floricole

³⁴ L'Etat présente ce projet comme un « joyau de développement touristique » et de sauvegarde de l'environnement.

³⁵ Ce projet a été piloté par le Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (MCLAU). Il a pour objectif la réhabilitation et la construction de canaux de drainage et de barrages érecteurs en vue de résoudre le problème de l'inondation du Carrefour Indenié en saison pluvieuse (MCLAU, 2012).

³⁶ Les services en question entrent dans le cadre de sa politique de durcissement des règles de rénovation urbaine. A ce niveau, les déguerpissements ont été initiés contre l'occupation anarchique des voies publiques, des lieux publics, la mise en valeur « désordonnée » des espaces verts pour la récréation de sites contrôlés par le pouvoir public. Dans les communes du Plateau et de Cocody par exemple, en vue de veiller au bon fonctionnement de cette politique, une brigade de lutte contre l'insalubrité, la pollution et les « mauvaises pratiques » environnementales a été mise en place. L'idée est de parvenir à renforcer la qualité de l'environnement dans le développement urbain.

³⁷ L'Etat de Côte d'Ivoire, par le canal du Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable (MINSEDD) a confié depuis Octobre 2017, l'entretien et le suivi de l'embellissement des abords de voiries aux entreprises ECOTI SA et

en second. Incarnant la marque du changement, le privilège revendiqué par l'Etat et ses agents dans cette redéfinition de la politique environnementale de la ville est présenté comme réformateur. Du moins, dans les nouvelles normes de promotion des espaces verts en bordure « de grandes artères », les aspects marchands sont mis au second plan. La priorité est surtout accordée non seulement à la promotion d'un nouvel ordre urbain basé sur de nouveaux principes d'occupation de ces bordures de voies, mais aussi à la recherche d'une nouvelle forme d'attractivité en matière d'espaces verts.

Si donc l'Etat et ses agents tentent progressivement de contrôler l'aménagement des espaces verts en bordures des « grandes » artères par la quête d'une place centrale dans le nouveau dispositif (Mehdi et al. 7), les floriculteurs, quant à eux, s'illustrent par une sorte de nouvelles occupations de sites dits dévalorisants. Dans ce nouvel ordre urbain et environnemental, ces derniers, d'une part, s'efforcent à s'adapter plus ou moins aux nouvelles exigences prescrites par le pouvoir public pour le réaménagement de sites en lien avec la valorisation des espaces verts. D'autre part, ils s'attachent aux privilèges déjà acquis dans la promotion de ce champ, espérant par ce procédé d'y pérenniser une visibilité de plus en plus « performante et concurrentielle ». Mieux, si l'Etat se donne pour mission de contrôler l'embellissement et la valorisation des espaces verts en bordure de « grandes » artères de la ville, les floriculteurs quant à eux, revendiquent que c'est leur résilience sur ces espaces qui les font valoir.

En d'autres termes, l'Etat s'attribue le mérite du contrôle et de valorisation des espaces verts en bordures de « grandes » artères de la ville. Mais en réalité, par leur résilience dans ce champ, les floriculteurs s'y redéfinissent toujours comme les acteurs majeurs de la promotion des espaces verts visant à assurer l'attractivité et la durabilité de la ville d'Abidjan (Long et Tonini 2). La pratique de leurs activités est censée être dans ce cas, un déterminant stratégique qui y fait perpétuellement la différence. De ce point de vue, quelles sont alors les stratégies par lesquelles les floriculteurs occupant les bordures de « grandes » artères réactualisent leur visibilité dans les processus de rénovation de la

EBURNIE. Ces deux (2) entreprises ont aussi la charge de la propreté de l'ensemble du District d'Abidjan.

ville d'Abidjan ? En d'autres mots, quelles sont les actions majeures qui justifient leur résilience dans le processus de réaménagement des bordures de « grandes » artères » en champs floricoles ? L'objectif de ce papier est donc d'examiner les stratégies de résilience développées par les floriculteurs occupant les bordures de « grandes » artères de la ville d'Abidjan. Mais faut-il entendre par résilience dans cette étude ?

Ce concept est abordé dans le sens que lui donnent les auteurs comme Gérard et Gagnon (2018 :270-272). Ceux-ci proposent une approche fonctionnelle de la résilience et l'enferme dans trois processus distincts : la résistance, l'adaptation et la reconstruction. Pour eux, le premier de ces processus est une étape qui s'accompagne de modifications sous la forme de destructions. C'est aussi une phase de résistance où les individus se confrontent à une situation d'adversité. Dans la deuxième étape, il est question d'adaptation et de production de nouvelles réponses afin de se plier aux modifications apportées par leur milieu. Quant au troisième processus, il renvoie à une logique de rebond. La reconstruction de ce qui a dû être abandonné durant la résistance et l'adaptation, la création de nouvelles modalités comportementales en tenant compte des obstacles présents dans la situation d'adversité y sont les faits majeurs attendus. Cela se fait donc en prenant en compte les changements jugés nécessaires dans le retour à la « normalité ». Une telle approche de la résilience se fonde sur le principe de gestion de crise dont les aspects les plus importants restent la vulnérabilité et le risque dans le développement urbain.

Appliquée à cette étude, la résilience dans la localité est un phénomène d'actualité qui continue de peser sur les processus en cours de la modernisation des formes urbaines, comme facteur du renouvellement. La résilience des floriculteurs s'inscrit dans une logique de lutte de maintien d'une position valorisante dans le renouvellement de la ville. Une définition appropriée de ce concept repose alors sur les circonstances historiques et conjoncturelles du renouvellement de la ville en rapport avec les formes de déconstruction et de reconstruction de l'aménagement des sites floricoles, les conceptions de la rénovation des espaces verts dans la ville, qualifiée tantôt de progressiste ou de réformateur, cela, contrairement aux tendances dite conservatrices, contestées car source de désordre. Il s'agit in fine de se relegitimer, fabriquer une identité de choix

dans la reconstruction d'un ordre nouveau de l'aménagement et la gouvernance des espaces vert en bordure des « grands artères » de la ville.

Méthodologie

L'étude s'inscrit dans l'approche qualitative. Elle est une continuité des travaux antérieurs réalisés dans le cadre d'une thèse (Tiepoho, 2018). Pour les besoins de ce papier, de nouvelles données empiriques ont été collectées et complétées à celles qui ont été exploitées dans le cadre de la thèse. Ces compléments d'informations ont été obtenus en réactivant les premiers réseaux de participants à l'étude. À ce propos, entre mai 2021 et mars 2022, des retours sur le terrain et des relances périodiques ont été réalisés auprès des mêmes réseaux. L'observation et l'entretien semi-directif sont les principales techniques mobilisées pour la collecte des données (Quivy et Campenhoudt 241 ; Paillé et Mucchielli 13-33).

L'enquête a été relancée dans le mois de Février 2023 en mettant l'accent sur des séances de photos. L'idée est d'une part de matérialiser les transformations générées par le réaménagement des abords de certaines « grandes artères » et d'illustrer d'autre part les formes d'innovations observées en matière de leur embellissement par la verdure. Il est aussi question non seulement de prouver par lesdites photographies l'apport des activités floricoles dans l'entretien de quelques sites qui ont fait l'objet de la recherche, mais aussi de mettre en relief la contribution des floriculteurs à la création de nouveaux espaces verts et à la revitalisation d'espaces dits dégradés. En somme, il s'agit de montrer les compléments (esthétiques, environnementaux) et la participation citoyenne rattachés au maintien de la floriculture dans les processus de construction ou de promotion d'Abidjan comme une ville durable.

Quant aux entretiens individuels, ils ont été réalisés auprès de détenteurs d'entreprises horticoles, communément appelés floriculteurs (6), de responsables d'associations des floriculteurs (4) et de treize (13) experts³⁸ en matière d'embellissement de l'espace urbain par la verdure. L'idée de relancer la recherche est d'abord motivée par les formes de restructurations spatiales constatées sur les anciens sites occupés par les floriculteurs. Ensuite, il s'est agi de faire un suivi de ce phénomène. Le but

³⁸ Les experts interrogés sont : 01 ethnobotaniste du Centre National de Floristique au sein de l'Université de Cocody, 01 agent des services en charge de l'environnement à la Mairie de Cocody et du District Autonome d'Abidjan.

est de comprendre les sens et significations associés à la préservation des activités floricoles dans les actions publiques de rénovations qui contribuent de plus en plus à changer la figure de la ville d'Abidjan. Enfin, il est question de se pencher sur des aspects symboliques de la gestion de l'environnement urbain comme les sites floricoles et d'en déduire non seulement les fonctions, mais aussi les usages et les représentations liés à leur pérennisation dans le renouvellement urbain.

Les entretiens ont été pour ce faire animés autour des thématiques telles que, i) l'évolution de l'histoire de la participation des floriculteurs à l'embellissement du domaine public abidjanais, ii) les raisons du maintien des activités floricoles « aux abords » des « grandes » artères, iii) les raisons de l'opposition ou de la complémentarité entre floriculteurs et pouvoir public. L'échantillon de l'étude est de treize (13) enquêtés. L'analyse de contenu thématique a été appliquée aux données recueillies (Dépelteau 55-62). Il en ressort les catégories d'analyse ci-dessous exposées.

1. La valorisation de la floriculture comme ressource concurrentielle et complémentaire dans l'embellissement des « grandes » artères de la ville

Certaines informations du corpus de données obtenues permettent de mettre l'accent sur les opportunités de reconstruction permanente de la qualité de vie urbaine à travers l'entretien des espaces verts. En mettant ainsi en avant la valeur esthétique de l'aménagement recherché aux abords des « grandes artères » de la ville, la présence de l'activité floricole est relevée comme la ressource appropriée. Autrement dit, du point de vue de la participation des floriculteurs à l'embellissement des bordures de « grandes » artères, ceux-ci jouent un rôle d'intérêt public qui accompagne les valeurs encouragées dans les actions publiques environnementales au sein de la ville. Il importe donc de procéder à sa mise en valeur en tenant compte de ses caractéristiques esthétiques et d'embellissement.

Ainsi, au-delà de sa valeur économique avérée, la floriculture pratiquée sur les espaces publics ou aux abords des « grandes » artères, ne doit surtout pas faire oublier d'autres propriétés d'intérêt général telles l'embellissement de la ville, l'amélioration de la qualité de l'air, la promotion de la biodiversité, etc. Celles-ci, aussi nombreuses et variées, contribuent dans leur finalité à fonder de façon réciproque sa légitimité dans le tissu urbain. Par exemple, en termes d'embellissement, il ressort

des données collectées que l'activité floricole reste un atout pour l'amélioration de la figure et de l'identité de la ville. Du fait que les « grandes » artères ciblées sont des zones à « forte circulation », leur embellissement a pour but de les rendre plus attrayantes dans la circulation urbaine.

De plus, elle recrée la valeur de ces espaces et sites le long desdites artères. À côté donc des actions institutionnelles menées par l'Etat et ses partenaires privés, la valorisation de la floriculture en lien avec les pratiques d'embellissement des « grandes » artères n'est point perçue comme une activité reléguée au second plan. Soutenue par les floriculteurs, cette idée vient remettre en cause celle de la répartition des tâches d'embellissement à travers les principes du centre et de la périphérie, les croyances à la gentrification, de leur exclusion et de leur marginalisation dans l'aménagement de l'espace vert dans la ville (Houédin et al. (à paraître)). Ce qui permet de balayer de revers les idées de concurrence entre leurs pratiques et celles de l'Etat ou de ses partenaires privés. Alors, le principal enjeu du maintien de la floriculture dans le nouvel aménagement du domaine public, c'est celui de le faire paraître dans la politique de rénovation comme une mesure nécessaire pour protéger la renommée historique acquise par les animateurs de ce champ économique et ne pas marginaliser un tel groupe identitaire.

De fait, la floriculture à travers la vocation marchande est dominée une finalité commerciale, la recherche de profit liés aux produits vendus. En revanche, la rentabilité économique des exploitations agricoles est donc une condition majeure pour assurer la survie des entrepreneurs floricoles ou des acteurs qui la tiennent. Une telle analyse est en lien avec l'un des principaux défis de rénovation dans la ville : celle de la création des richesses par les activités économiques. Ainsi arrimé au programme de création de mille (1000) emplois sous le régime du président Alassane Ouattara, le secteur de l'économie floricole a été identifié comme pourvoyeur de main-d'œuvre et d'emplois qui seraient pertinents pour mettre en évidence la bonne gouvernance de la ville. Sous ce rapport donc, le maintien des emplois de floriculteurs a sens de contribuer à éviter « les effets pervers » du renouvellement urbain telles que la déshumanisation du développement urbain, l'exclusion sociale et l'appauvrissement. La volonté de minimiser ces risques passe alors par les objectifs d'assurer une meilleure visibilité d'inclusion de ces groupes d'acteurs dans le tissu urbain.

Mieux, il s'agit donc de ne pas défavoriser leurs intérêts dans le nouvel ordre urbain et de plutôt, les percevoir comme de permanents partenaires dans ladite gestion des espaces verts en bordure des « grandes » artères de la ville (Selmi et al. 5-7).

D'autres données de l'enquête permettent de mettre l'accent sur le renforcement de l'identité culturelle de la ville par la floriculture. À cet effet, il est précisé que les produits d'embellissements floricoles peuvent inclure des éléments culturels tels que les sculptures et des fleurs de toutes sortes pouvant aider à justifier une identité singulière de la ville ou à améliorer la qualité et la sécurité des voies empruntées par les piétons (Voir clichés 1, 2 et 3). C'est une des façons de travailler l'identité de la ville en refaçonant ces sites découverts. En tant que politique propre à mettre en valeur les aspects environnementaux de la ville adaptés à ses structures morphologiques, l'entretien des bordures de « grandes » artères par la floriculture participe ainsi à rassurer les piétons en donnant de la valeur ajoutée aux politiques locales de mobilité urbaine.

En occupant les sites susmentionnés, les tenants de cette activité concourent à encourager les modes de déplacement comme la marche et le vélo. Ils offrent de ce pas une alternative pour la prévention de l'insécurité liée aux agressions physiques dans ces rues. Aussi, compte tenu des préoccupations liées à la protection de l'environnement, la présence des espaces floricoles avec les plants d'arbres et d'autres végétations reste-t-elle un atout pour améliorer la qualité de l'air en milieu urbain.



Cliché 1 : Site floricole aménagé avec diverses composantes sculpturales

Source : Enquête de terrain, Houédin et Tiepoho, février 2023.



Cliché 2 : Exemple de champ floricole avec divers produits végétaux dans la vallée du « carrefour la vie »

Source, enquête de terrain, Houédin et Tiépoho, février 2023.



Cliché 3 : Exemple de champ floricole mettant en exergue la sécurité de la voie empruntée par les piétons. La visibilité et l'assainissement apportés par les plantes et des fleurs « bien » entretenues contribuent à réduire d'éventuels risques d'agression de piétons, cyclistes et les conducteurs en particulier la nuit.

Source : enquête de terrain, Houédin et Tiépoho, février 2023.

Chez les floriculteurs interviewés, l'importance que revêt la floriculture dans la ville et son appréciation par les riverains ne sont seulement pas pour les opportunités financières. C'est plutôt sa qualification comme ressource dans la protection de l'environnement qui favorise son privilège dans le champ de l'embellissement des espaces verts. Sous ce rapport, ses multiples finalités liées à son utilité sociale permettent de la promouvoir non seulement comme un outil de régulation de l'aménagement de l'espace vert, mais aussi comme un produit de valorisation de l'approche participative dans les politiques urbaines en matière de gestion de l'environnement (Maurey et Nicolay, 2017).

Ainsi, tout porte à croire que cette question d'« intérêt général » appliquée aux espaces floricoles a pour objectif de redéfinir leur place concurrentielle et complémentaire dans l'embellissement des principales artères de la ville. En d'autres termes, cette prise en compte de l'intérêt collectif permet de relativiser les quêtes de l'esthétique urbaine en faveur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité végétale. Cependant, cette redéfinition ne se limite pas à un simple changement de paradigme esthétique. Elle implique également une réflexion majeure sur la manière dont la politique actuelle de la ville aborde et gère le domaine public en bordure des « grandes » artères. Une telle mise en avant de l'intérêt général rappelle que lesdits domaines ne sont pas seulement des espaces anodins, mais des ressources communes qui doivent être préservées et gérées de manière productive dans la protection de l'environnement.

Ce point de vue est d'ailleurs partagé entre le pouvoir public et les floriculteurs. Ils le jugent digne de consolider les valeurs esthétiques attendues dans l'embellissement des artères en question par la verdure. C'est pourquoi, les secondes cités éprouvent de la fierté à repositionner leurs activités comme dominantes dans la gouvernance de ce champ. Les discours ci-après en sont une illustration :

La différence entre la floriculture et les autres activités, c'est que notre activité est présentable et belle à voir. Je veux dire que la floriculture participe au développement et à la beauté de la ville. Elle honore les citoyens en faisant revivre les bienfaits de la nature dans la ville. Je peux même dire qu'elle est centre de la vie de l'homme. Par exemple, à la naissance ou pendant les baptêmes, les mariages, pour exprimer notre joie et notre amour, nous avons besoin des fleurs. Il en est de même à la mort. A l'entrée et à l'intérieur des cimetières, nous avons besoin de fleur pour honorer et accompagner nos défunts. Extrait d'entretien avec X, floriculteur.

Ce que je sais est que la floriculture est une activité noble parce qu'elle participe à l'embellissement d'une ville, d'un quartier, d'un village, d'une maison. Sans cette activité, l'environnement ne sera pas gai. C'est une activité qui fait sa propre publicité au regard de ses bienfaits et de l'importance des plantes ornementales dans la ville. Aujourd'hui, les grandes communes se démarquent des autres par la propreté et la qualité esthétique. C'est

pourquoi au niveau de Cocody, nous tenons à cette activité et nous attribuons des espaces à des floriculteurs pour décorer la ville au lieu de les céder à d'autres activités où on va observer le désordre. Extrait d'entretien avec M, Expert en gestion de l'espace vert à Cocody.

Une analyse transversale de ce discours laisse apparaître que la floriculture participe au rayonnement de l'espace urbain et par ricochet, au développement urbain. Son utilité sociale y est d'ailleurs affichée comme une exigence pour reproduire et distinguer la légitimité des politiques communale vis-à-vis de l'opinion publique. Par elle, ses caractères concurrentiel et complémentaire sont pensés et mis à profit comme un prestige dans les politiques communales. C'est un espace illustratif des principes de solidarités urbaines ou de complémentarité entre les actions du pouvoir public et de la participation citoyenne dans les quêtes de développement locale et durable.

2. L'activité floricole comme une invitation à copier les « bonnes » pratiques de participation à la vie urbaine.

Dans le contexte de reconstruction post-crise, c'est-à-dire depuis 2011 où les processus de rénovation urbaine ont été enclenchés, l'activité floricole est considérée comme une invitation à copier les « bonnes pratiques » de participation et d'appartenance à la vie urbaine. La repositionner ainsi dénote de ses avantages à permettre aux floriculteurs de s'impliquer de manière concrète dans l'aménagement de leur environnement et de contribuer à la construction d'une ville durable. Ancrée dans sa valeur d'utilité sociale, la floriculture pratiquée aux abords des « grandes artères » fait penser à ce type de valorisation d'appartenance et à une forme de reconstruction de la cohésion au sein de la ville.

En effet, dans la mesure où elle permet auxdits floriculteurs de redéfinir leur relation à la ville et d'y construire de nouvelles formes d'identité collective, cette activité est alors perçue comme un moyen qui leur permet de se réapproprier le domaine public. En l'exerçant, ils contribuent à créer des espaces de vie ou culturel qui ne sont pas nécessairement prescrits dans les politiques urbaines. À ce niveau, il faut dire que les sites floricoles, d'ailleurs devenus des sites incertains dans l'aménagement des espaces verts de la ville, ne doivent plus être vu comme de simples espaces dont la mise en valeur doit se faire sans contraintes. Au contraire, malgré les mesures institutionnelles qui limitent

leur extension et leur visibilité, ils participent d'une part à remettre en question les représentations dominantes liées à la reproduction des appartenances dans la ville. D'autre part, ils contribuent également à construire de nouvelles formes d'identité et de solidarité qui transcendent les frontières ethniques ou politiques déjà établies (Houédin et al. 459 ; Houédin et Otcho 47-48).

En rupture avec les formes de socialisation dites ethniques ou politiques, manières de faire et d'agir d'ailleurs qualifiées de dévalorisantes, la prise de conscience des enjeux environnementaux a permis de mettre en perspective un autre schéma de transformation urbaine et de reconstruction d'une citoyenneté active. Les pratiques de jardinage ou de valorisation de la verdure développées par les floriculteurs y sont convoquées pour illustrer des expériences de participation et d'appartenance urbaine à encourager. Abordée comme une forme de résistance contre les traditions de la citoyenneté urbaine qui privilégient le principe ethnique ou politique au détriment des valeurs écologiques, cette invitation à copier les « bonnes pratiques » de participation à la vie urbaine favorise non seulement une approche inclusive dans la ville, mais aussi d'inventer les pratiques allant dans le sens de sa protection ou de celle de ses riverains. La promotion de la floriculture en tant que pratique agricole durable est alignée à cet effet sur les slogans tels que la « Côte d'Ivoire solidaire » et le « vivre ensemble ».

À travers ces dernières, la floriculture en tant qu'activité économique y est d'abord perçue comme une ressource qui contribue à la réduction de la pauvreté en créant des emplois locaux. Ensuite, elle y est saisie comme une stratégie pour renforcer les liens urbains ou promouvoir la cohésion urbaine grâce à la création d'espaces verts pour l'embellissement de la ville. Enfin, la floriculture y demeure un moyen privilégié de préservation de la biodiversité, de protection des sols ou du moins, un avantage visant à minimiser les impacts « négatifs » de la pluie sur l'environnement tels que les érosions et les éboulements de terres. Sa promotion autour des slogans de solidarité et de cohésion sociale s'avère être ainsi un enjeu majeur de transformation des normes et des valeurs de la participation citoyenne. Par elle, l'invitation à copier les « bonnes pratiques » de citoyenneté urbaine a pris le sens d'une mobilisation plus ou moins concertée autour du renouvellement de la gouvernance des espaces verts aux abords des « grandes » artères. Ce qui s'étend même à des croyances en une co-

construction des actions paysagères intégrées dans les politiques communales (Paradis et Lelli 4). En d'autres termes, voulant satisfaire aux exigences environnementales, la mission d'utilité sociale assignée à l'activité floricole est interprétée comme la réponse à plusieurs volontés visant l'amélioration du cadre de vie abidjanais. D'abord, l'idée de mettre en relief que les floriculteurs ont un rôle essentiel dans la végétalisation des rues, cela, en contribuant à la fois à une action écologique, sociale et esthétique. À ce niveau, leur compétence en matière de plantation et d'entretien de végétaux est primordiale pour garantir la pérennité des projets de verdissement urbain. Cette contribution favorise la formation d'une identité collective et le renforcement des appels à une participation citoyenne basée sur la revitalisation d'espaces verts communs. Ensuite, par ce procédé, leurs participations ainsi que leur appartenance à la ville se justifient par une forme de résilience encouragée à la fois dans la gouvernance des espaces verts et dans le renforcement des liens de solidarité en son sein. Cette position est traduite dans les propos de cet enquêté :

« Au moment où les jardiniers installés près de la clôture de la cité EECI-GAZ venaient faire leur activité, d'abord, on ne pouvait pas reconnaître le coin parce que c'était la broussaille. Donc, ils ont eu à nettoyer et après ils se sont installés. Maintenant, ils ballaient le coin régulièrement pour que ce soit fréquentable et ils évitent que les fleurs se transforment en gros arbre. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui le lieu est fréquentable et tout le monde peut parler de carrefour la vie (...) Les floriculteurs ont une grande place dans la commune, car grâce à cette activité, la pratique de cette activité participe à l'éloignement des reptiles et toutes sortes d'animaux dangereux » Extrait d'entretien avec P, expert en aménagement des espaces verts.

Pour les enjeux de reconstruction urbaine, l'action sociale des floriculteurs désignée comme un bénévolat est reconstruite comme un moyen de sensibilisation des riverains sur les problèmes environnementaux tels que la pollution et l'érosion du sol. Il s'agit essentiellement de justifier l'utilité sociale de ces bénévoles que sont les floriculteurs dans l'aménagement de sites urbains, le développement de compétences en matière de lutte contre la pollution de l'air et prévention liée à l'érosion du sol (Donadieu 2). Bien plus, ils sont d'un apport central

dans l'exploitation et l'entretien des réserves foncières en bordures de ces « grandes artères ».

3. Reconstruction du monopole de la floriculture et son repositionnement en tant qu'activité au service de l'écologie urbaine

D'un point de vue institutionnel, l'utilité sociale de la floriculture est associée à plusieurs croyances et représentations. Les actions et les finalités attendues de sa présence dans le développement urbain permettent de montrer la place de choix qu'elle occupe dans la reconstruction des propriétés d'Abidjan comme une ville durable. Outre les obligations liées à la promotion de la floriculture comme un moyen d'encourager la participation des citoyens à la vie urbaine, il faut aussi signaler que son apport à la végétalisation urbaine a essentiellement gagné en popularité au regard de la médiatisation des problèmes liés aux changements climatiques. Face à cela, son potentiel visant à renforcer la résilience de la ville a été saisi en termes de valorisation de l'écologie urbaine et de reconstruction de son monopole dans la gestion de l'environnement (El Jai et Pruneau 3-5).

Sur ce plan d'ailleurs, divers avantages liés à la valorisation des activités floricoles aux abords des « grandes » artères de la ville sont relevés. Il y a entre autres la pensée selon laquelle la floriculture contribue à la réduction de l'empreinte carbone de la ville en fournissant des plantes qui absorbent le dioxyde de carbone de l'air, l'idée selon laquelle elle contribue également à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au transport. Les perceptions liées à la mobilisation de la floriculture comme ressource favorisant la revitalisation de terres dégradées ou l'amélioration de la qualité des sols dans la ville sont inscrites dans ce registre. Autrement dit, grâce à l'activité floricole, les réserves de terres qui étaient auparavant perçues comme « inutiles » en milieu urbain (les bas-fonds par exemple) sont régénérées et les espaces verts développés (voir clichés 4 et 5).



Cliché 4 : Bassin aménagé pour activité floricole au « carrefour la vie »

Source : enquête de terrain, Houédin et Tiépoho, février 2023.



Cliché 5 : Aperçu d'un autre bassin aménagé pour activité floricole au « carrefour la vie ». Les plants d'arbres sont censés contribuer à lutter contre l'érosion du sol.

Source : enquête de terrain, Houédin et Tiépoho, février 2023.

Les transformations urbaines liées à la gouvernance des espaces verts en bordure des « grandes artères » n'ont ainsi pas pour seul objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain en lien avec les aspirations au développement durable. Ayant également pour cadre de promotion les quêtes d'une ville émergente, la pérennisation de la floriculture y est justifiée par une série d'actions publiques suscitées au plan national que local. Au plan national par exemple, l'Etat a pris des mesures pour encourager la durabilité urbaine, notamment en adoptant la Stratégie Nationale de Développement Durable (2016-2020) et en créant le Conseil National de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD). Ces initiatives dont les objectifs restent d'encourager la durabilité urbaine en Côte d'Ivoire se sont déclinées sous plusieurs projets. Ce sont entre autres, le projet « Abidjan, ville verte » motivé par la création des espaces verts et des corridors écologiques dans la ville d'Abidjan. Le projet « EcoCité de Grand-Bassam » dont le but est de faire de cette ville

historique, une ville durable, cela, par la mobilisation de ces caractéristiques environnementales.

Ainsi, au plan local, l'idée de rénover la ville d'Abidjan ou de lui donner une figure moderne et durable s'est alors matérialisée par l'adoption stratégique de la floriculture comme le moyen de transition vers une ville verte. Sous ce rapport, en tant que ressource investie, la floriculture joue un rôle historique dans le renforcement de la résilience écologique de la ville. Cette idée met en lumière la nécessité d'encourager une conscience environnementale « plus grande » visant à relever les défis environnementaux de la végétalisation urbaine et la nécessité de repenser les modes d'actions publiques liés à la promotion de la floriculture comme une sous-culture urbaine (Blanc 7). Ces données de terrain sont révélatrices en ce sens que cet enquête soutient :

Aujourd'hui, avec la politique de l'émergence prônée par le Président de la République, il faut une nouvelle image de la ville qui colle avec la vision du Chef de l'Etat. Une ville qui se veut moderne, où il fait bon vivre avec la présence des infrastructures de qualité, mais aussi et surtout une présence des espaces aménagés où on se réconcilie avec la nature. Dans une telle ville, la transformation des mentalités doit se faire avec une sensibilisation des citoyens qui considèrent et respectent leur environnement dans les politiques d'aménagement de la ville. C'est en ce sens que parmi les acteurs occupant le domaine public, les floriculteurs par exemple font l'exception, car ils sont inscrits dans cette vision de modernisation de la ville moderne. Extrait d'entretien avec C, Expert en aménagement des parcs et jardin.

Au demeurant, la préservation des activités floricoles et la promotion de la biodiversité sont des éléments clés dans la compréhension des dynamiques de production des sous-cultures urbaines, des logiques de cohésion urbaine et de reproduction de liens d'appartenance ou de rapports valorisants dans la ville (Le Roux 105). Ainsi, en évoquant la place privilégiée des activités floricoles pour l'entretien des propriétés privées, les floriculteurs interviewés ne manquent pas de souligner leur intérêt pour l'embellissement et l'aménagement paysager.

Pour eux, les activités floricoles jouent pour un rôle significatif dans la reproduction de liens sociaux valorisants entre citadins et le renforcement de la cohésion urbaine. De même, ils soutiennent qu'en

cultivant les variétés de fleurs pour la vente, ils participent ainsi à l'institution progressive de sous-cultures urbaines qui contribuent à donner une identité singulière à la ville. Bien plus, par l'entretien des espaces verts avec produits végétaux qu'ils cultivent, ces floriculteurs concourent à la création de lieux de rencontres et d'échanges entre les citoyens, favorisant ainsi l'émergence d'une sociabilité urbaine valorisante. Ce qui montre que leur identité n'est pas seulement limitée dans l'entretien des abords de « grandes » artères de la ville, mais représente une opportunité pour construire l'identité de la ville en matière de gestion environnementale.

Les propos des floriculteurs d'Abidjan soulignent à cet effet l'importance de l'embellissement paysager pour créer un environnement agréable à vivre et attractif pour les citoyens de la ville. Ils considèrent également qu'en fournissant des plantes et des fleurs pour les espaces publics et privés, ils participent activement à leur beauté. Au plan social, cette beauté peut jouer un rôle clé dans la mise en valeur de la fierté et du prestige des populations à vivre dans la ville d'Abidjan.

Discussion

Les principaux résultats de ce papier s'inscrivent dans le cadre des transformations en milieu urbain. La rénovation est à cet effet un instrument mobilisé pour atteindre des objectifs de « bonne gouvernance ». Pour ce faire, l'aménagement des espaces verts le « long » des grandes artères d'Abidjan représente une approche pour comprendre à la fois la façon l'embellissement de la ville, la qualité de vie de ses résidents, la durabilité environnementale et la participation communautaire en son sein sont pensées et soumis à des formes co-construites. Les pratiques institutionnelles ainsi que celles des floriculteurs mettent en relief des tensions, des types de résistance et de reconstruction identitaire légitimées sous le coup de négociation et de valeurs liées à l'utilité publique. Ce qui permet de dire que la régulation dans le champ floricole repose sur des logiques de conflit, de négociation et de légitimation de nouvelles règles. Examinés sous cet angle, les résultats de ce travail convergent vers les aspects de la théorie de la régulation de Reynaud (Gilbert de Terssac 9-12). Outre la régulation de contrôle, la régulation autonome, cet auteur parle de la régulation conjointe. Celle-ci fait référence à la coopération entre différentes parties pour gérer des

problèmes ou des défis communs. Dans le contexte de la floriculture, cela implique la collaboration entre les tenants de cette activité et les autorités gouvernementales ou municipales pour réguler et gérer divers aspects de leur maintien sur le domaine public. En mettant en exergue les quêtes liées à la valorisation de l'environnement urbain, la sécurité des usagers de ces « grandes » artères, la promotion d'identité valorisante, le renouvellement urbain durable, ces défis vont de pair avec la recherche de règles communes entre les principaux acteurs du développement d'un champ, c'est-à-dire des formes de négociation et de compromis. C'est dans ces compromis que la résilience ou le maintien des floriculteurs trouve son fondement et sa légitimité dans le nouvel ordre urbain en cours.

Conclusion

L'importance des sites floricoles aux abords des « grandes » artères de la ville d'Abidjan s'inscrit dans une histoire de la gouvernance de la ville où le domaine public est en permanence mobilisé dans les processus d'embellissement et de rénovation urbaine. La résilience des floriculteurs, leur capacité à s'adapter aux changements et à maintenir leur activité en fonction des défis économiques et environnementaux atteste d'une stratégie identitaire qu'ils vont valoir et de leur collaboration implicite avec les pouvoirs publics. Cette résilience est essentielle pour assurer la survie de leur activité, mais aussi pour maintenir l'embellissement des espaces publics ou privés et renforcer les liens communautaires dans la ville. Elle n'est pas considérée comme une fin en soi, mais plutôt comme une opportunité de renforcer l'intégration des floriculteurs dans les politiques de développement local. Elle est aussi perçue comme un exemple d'approche participative traduisant des expressions de changements socio-politiques et environnementaux en matière d'embellissement de renouvellement urbain.

Une reconnaissance formelle de leur rôle dans la gestion des espaces verts pourrait permettre de renforcer leur collaboration avec les pouvoirs publics et de faciliter la régulation des actions publiques dans ce champ. Sous un tel rapport, les floriculteurs peuvent faire face à divers défis auxquels ils sont confrontés. Les nouvelles réglementations en vigueur dans ce secteur ne doivent pas conduire à l'exclusion ou aux tendances à la marginalisation des tenants d'activités floricoles mais plutôt au nom du devoir de sauvegarde de l'environnement, contribuer à satisfaire aux

exigences de leur inclusion dans la ville. La régulation conjointe, la résilience des floricoles, la sauvegarde de l'environnement et la promotion de la bonne gouvernance sont dans cette étude des éléments importants pour garantir l'inclusion des activités floricoles dans le développement de la ville, paliers aux risques d'exclusion sociale et d'inégalités, et comprendre la façon dont en milieu urbain les conflits autour des ressources et de l'occupation du domaine public peuvent être gérés.

Travaux cités

- Bouquet, Christian et Kassi-Djodjo, Irène. « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan in Déplacements forcés dans les villes du Sud : les déguerpissements en question, in *L'Espace Politique Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (22), 2014, doi: 10.4000/espacepolitique.2963
- Blanc, Nathalie. *Les modes de vie durables : Enquête sur les nouveaux styles de vie écologiques*. La Découverte, 2018.
- , « Le sentiment écologique à Paris », in *Alexandre Labasse, Marianne Carrega, Baptis Lanaspeze. La beauté d'une ville : controverses esthétiques et transition écologique à Paris*, Pavillon de l'Arsenal, Wildproject éditions, 2021, <https://hal.science/hal-03508062v1/file/ESTHETIQUEPARIS.pdf>.
- Clergeau, Philippe. *La ville fertile*. Arles, Actes Sud, 2016.
- Coutant, Isabelle. *Le lien social en milieu urbain*. Paris : L'Harmattan, 2003.
- Dépelteau, François. *Démarche d'une recherche en sciences humaines*, Presses de l'Université Laval, 2010.
- Donadieu, Pierre. « Faire place à la nature en ville. La nécessité de nouveaux métiers », *Métropolitiques*, 2013, <https://metropolitiques.eu/Faire-place-a-la-nature-en-ville.htm>
- El Jai, Boutaina et Pruneau, Diane. « Favoriser la restauration de la biodiversité en milieu urbain : les facteurs de réussite dans le cadre de quatre projets de restauration », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 15 Numéro 3, 2015, <http://journals.openedition.org/vertigo/16807> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.16807>
- Garabua-Moussaoui, Isabelle., et Lussault, Michel. *Sociologie de l'environnement*. Armand Colin, 2019.
- Girardet, Herbert. *Créer des villes durables*. Livres verts, 2004.

- Houédin, Barnabé., et N'Guessan, Daniel. Les monuments sculptés de la ville d'Abidjan : de l'embellissement urbain à la lutte politique (2002-2013), *Revue DEZAN*, Numéro 014, 2018, pp.115-136.
- Houédin, Barnabé, N'Guessan Daniel et Fofana, Mariame. « Monument des martyrs dans la ville d'Abidjan :de la reconnaissance urbaine à la légitimation politique (2002 à 2010) », in *Longbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société* N° 005, 2018, p.443-466.
- Houédin, Barnabé., et Otcho, Regine. « Bouaflé, figure de ville résiliente dans le centre ouest ivoirien », in *Sous la direction de Adou Marcel AKA & Gilbert Assi YASSI, actes du colloque international de Daloa « Le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire : enjeux économiques, questions environnementales, dynamisme socioculturel d'un pôle d'attraction »*, tome 1, 2020, p. 21-54.
- Houédin, Barnabé, N'Guessan Daniel, Diaby Maimouna et Otcho, Regine. « Le déguerpissement comme effet pervers du développement urbain : étude de cas dans le District d'Abidjan (2011-2022) », (à paraître)). *Revue Internationale de la Recherche Scientifique (Revue-IRS)*,2023.
- Jacobs, Jane. *La mort et la vie des grandes villes américaines*. Livres anciens, 1961.
- Le Roux, *L'invention de la ville*. Paris : Belin, 2012.
- Leimdorfer, François. « Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan. Discours », *Politique africaine*, n°74, n°2/,1999, p. 51-75.
- Long, Nathalie et Tonini, Brice. « Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12 Numéro 2, 2012, <http://journals.openedition.org/vertigo/12931>.
- Maurey, Hervé et Nicolay, Louis-Jean. *Aménagement du territoire : plus que jamais une nécessité, Rapport d'information n° 565 (2016-2017)*. Pour la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable par le groupe de travail sur l'aménagement du territoire, 2017, <https://www.senat.fr/rap/r16-565/r16-5651.pdf>
- Mehdi, Lofti, Weber, Christiane, Di Pietro, Francesca et Selmi, Wissal. « Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12 Numéro 2, 2014, <http://journals.openedition.org/vertigo/12670>.

- Nassa, Dabié Axel et Bolou, Gbitry-Abel. Horticulture ornementale en milieu urbain: l'exemple de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire), 2016, <https://shs.hal.science/halshs-01403890/document>
- Newman, Pierre. *Durabilité et villes : surmonter la dépendance à l'automobile*. Island Press, 1999.
- Paillé, Pierre et Mucchielli, Alex. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Armand Colin, 2016, p 189-210.
- Paradis, Sylvie et Lelli, Laurent. « La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? », *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 2 <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8548>, 2010, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8548>
- Quivy, Raymond et Campenhoudt, Luc. Manuel de recherche en sciences sociales. Dunod, 2011.
- Selmi, Wissal, Weber Christiane et Mehdi Lofti. « Multifonctionnalité des espaces végétalisés urbains », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 13 Numéro 2, 2013, <http://vertigo.revues.org/14133> ; DOI : 10.4000/vertigo.14133
- Soja, Edward. *Thirdspace : Voyages à Los Angeles et autres lieux réels et imaginaires*. Blackwell, 1996.
- Steck, Jean-Fabien. « Abidjan et le Plateau : quels modèles urbains pour la vitrine du “miracle” ivoirien ? » *Géocarrefour : Revue de géographie de Lyon*, Vol. 80, N° 3, 2005, p. 215-226.
- Tiepoho, Alain. *Déterminants sociaux de la pratique de la floriculture dans la ville d'Abidjan*. Thèse de sociologie de l'environnement, Institut d'Ethno-Sociologie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan, 2018.

Comment citer cet article / How to cite this article:

MLA : Houédin, Barnabé Cossi, et Tiepoho Dohanemon Alain. “Rénovation urbaine et résilience des floriculteurs dans la gestion des espaces verts en bordure des « grandes » artères à Abidjan / Côte d'Ivoire.” *Uirtus*, vol. 3, no. 3, déc. 2023, pp. 233-255, <https://doi.org/10.59384/uirtus.2023.2714>.